Cher confrère et ami

04 novembre 2012
Print

Jean RODHAIN, "Cher confrère et Ami", Brochure de la Journée Nationale 1972, p. 1.

Cher confrère et ami

Cher confrère et ami

Cette année, il y a du nouveau :

- La signature du Conseil Permanent de l'Épiscopat Français, apposée sous le texte de la page précédente, consacre la journée du dimanche 19 novembre comme « une journée de prière et de formation consacrée à la place de la charité dans la vie de l'Église ».

On ne peut pas être plus précis.

Il ne s'agit pas d'une réclame pour une œuvre : il s'agit de considérer la place de la charité dans la vie de l'Église.

? Cela concerne tout membre de l'Église, même celui qui n'est inscrit à aucune œuvre ou organisme.

? Cela intéresse donc aussi plus spécialement tous ceux qui font profession de « servir » dans un organisme spécialisé dans la charité : Conférences de Saint-Vincent de Paul ou Frères de Saint-Jean de Dieu, Louises de Marillac ou Religieuses infirmières. Avec le Secours Catholique, c'est un multiple réseau qui est concerné.

? Cela concerne enfin votre paroisse. Vos paroissiens ont donné cette année d'une manière exceptionnelle pour les réfugiés du Pakistan et pour les sinistrés du Bangladesh. Leur geste marque la place de la charité française dans l'Église. Nous voudrions pouvoir leur témoigner une reconnaissance de la part de l'Église elle-même.

Merci.

Jean RODHAIN,
prêtre.

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1972/cher-confrere-et-ami